



**Le CAFRAD rénové au service de la transformation globale, digitale, intelligente
et durable des administrations publiques et privées africaines**

APPEL A CONTRIBUTION

Le Centre africain de Formation et de Recherche administratives pour le Développement (CAFRAD) est une Organisation intergouvernementale panafricaine créée en 1962 à l'initiative du Maroc et des gouvernements africains, avec le soutien de l'UNESCO. Elle constitue, en effet, le premier Centre panafricain de formation et de recherche en Afrique pour l'amélioration des systèmes d'administration publique et de gouvernance sur le continent.

I. ARGUMENTAIRE

Depuis 1967, le CAFRAD publie sa revue semestrielle « *Cahiers Africains d'Administration Publique* », revue scientifique dédiée aux questions d'Administration publique d'Afrique et du reste du monde. Pour ce faire, le CAFRAD travaille en collaboration avec plusieurs Organisations dans le monde dont l'UA, l'UE, l'ONU, le PNUD, l'UN DESA et l'OCDE entre autres.

L'année 2026 ouvrira une nouvelle page de cet ouvrage qui a grandement enrichi la littérature africaine en matière d'Administration publique. Il sera rebaptisé « *Revue Africaine d'Administration Publique Intelligente (RAAPI)* » et sera dédiée à aux transformations administratives en cours et à la résolution des problématiques de développement du continent dans une approche multidisciplinaire, interdisciplinaire et transdisciplinaire. Cette réforme est nécessaire pour répondre aux attentes actuelles des Administrations par une amélioration significative de son contenu.

La Revue mobilisera pour vous des thèmes variés, *le benchmarking*, les meilleures pratiques ou les pratiques innovantes en matière d'administration publique, de gouvernance, de management, de diplomatie, de commerce et de développement durable et inclusif ainsi que les nouveaux enjeux de l'action publique de demain, tels que les transformations digitales, intelligentes, durables, les transformations socioéconomiques de l'Afrique, les valeurs publiques, les transformations des organisations publiques, les mutations politiques, institutionnelles et juridiques. La Revue abordera également les questions de sécurité globale, de géopolitique, de géostratégie, de géoéconomie, de la reconfiguration du monde. Elle préparera l'Afrique à anticiper les changements structurels et protéiformes en cours avec l'intelligence artificielle. Elle sera plus utile dans la mesure où elle se concentrera sur l'exploration de nouvelles méthodes, de nouveaux outils et les fondamentaux de leadership authentique, éthique, transformationnel, situationnel, et de contingence. Elle sera désormais un bréviaire, un vademecum, en matière de gouvernance dans un monde globalisé et turbulent où l'information bien qu'abondante est rare et stratégique : l'information utile, la bonne information est produite par les meilleurs veilleurs. La Revue sera donc une revue de veille dont les lecteurs auront recours pour détecter les risques, les menaces et les opportunités, et les anticiper. Elle sera une revue-solutions à tous les problèmes professionnels et de développement des compétences.

Les universitaires, experts et chercheurs, qui travaillent sur les problématiques africaines, notamment sur le thème du prochain numéro orienté sur « **Les transformations numérique, écologique et économique de l'Afrique et en Afrique** » aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé, sont invités à nous faire parvenir des articles s'y rapportant. Vous êtes donc invités à manifester votre intérêt en nous faisant parvenir le résumé de votre proposition d'article (comprenant le sujet et la problématique) ainsi que votre curriculum Vitae avant le 15 décembre 2025. Nous vous communiquerons des informations complémentaires qui vous permettront de nous faire parvenir vos articles rédigés en français, anglais ou arabe jusqu'au 20 janvier 2026,

II. LES AXES DE RECHERCHE

- Axe 1:** La nouvelle économie structurelle : économie verte, économie bleue, économie circulaire, économie numérique et IA, économie sociale et solidaire
- Axe 2:** Les mutations économies mondiales et la fiscalité numérique en Afrique
- Axe 3:** La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF)
- Axe 4:** Géoéconomie, géopolitique, géostratégie et gouvernance responsable des ressources naturelles en Afrique
- Axe 5:** L'intelligence numérique et la cybersécurité
- Axe 6:** Les transformations numériques de l'administration publique.

III. NORMES DE REDACTION, PROCESSUS ET CRITERES DE SELECTION

La sélection des projets sera faite par les expert-e-s du comité scientifique permanent. Chaque projet de recherche fait l'objet d'un examen critique par les membres du comité scientifique permanent dans le but de permettre à son autrice et son auteur de recueillir des avis constructifs, pertinents ainsi que des suggestions de pistes d'amélioration. Les projets d'articles seront évalués sur la base des critères suivants :

- Pertinence du projet
- Clarté de la problématique
- Convenance du cadre conceptuel
- Qualité des références bibliographiques
- Compatibilité des choix méthodologiques et épistémologiques
- Qualité des discussions faites des résultats
- Qualité des apports à la recherche sur le sujet
- Qualité des apports (potentiels) à la connaissance existante
- Style de rédaction

Les auteurs-es doivent s'assurer de la conformité de leur soumission avec l'ensemble des éléments suivants.

- Le texte proposé pour publication, outre la maîtrise des techniques rédactionnelles, doit respecter l'objectivité scientifique, l'éthique et la déontologie
- Les contributions sont inédites, ne pas avoir été publiées, ni soumises à une autre revue scientifique ;
- Les articles oscillent entre 15 et 30 pages (*comprises l'annexe, les notes de bas de pages et les références bibliographiques conformément aux règles universelles*)
- Le texte est rédigé avec une police Bookman old style (tailles 14 pour l'arabe, 12 pour le français et l'anglais), des marges de 2.5 cm et un interlignage de 1,5 ;
- Le titre de l'article, écrit en gras (Bookman old style, taille 16) ;
- Le résumé de la contribution est entre 150 à 300 mots dans la langue de communication et en anglais ou français ; il est succinct et fait ressortir l'essentiel de l'analyse avec 5 mots clés ;
- L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte de l'étude et permettant au lecteur de juger la valeur qualitative de l'étude afin de mieux évaluer les résultats acquis ;
- Le corps du sujet : Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique. (Ex : 1. 1.1 ; 1.2 ; 2. 2.1 ; 2.2 ; etc.). L'introduction et la conclusion ne sont pas numérotées.
- La soumission de publication est accompagnée d'un curriculum Vitae de l'auteur.

1. Mention de droit d'auteur

L'auteur est autorisé à reproduire son article publié par la présente revue sur d'autres supports personnels, à condition de citer la source de l'article et de mentionner les « *Revue Africaine d'Administration Publique intelligente (RAAPI)* » comme détenteur du copyright.

2. Déclaration de confidentialité

Les noms et informations reçues seront utilisés exclusivement aux fins de la « *Revue Africaine d'Administration Publique intelligente (RAAPI)* ».

3. Transmission des articles

Veuillez l'envoyer en PDF et Word (avec un titre du type NOM de l'auteur _ Titre de l'article) Toutes les communications sont à envoyer à l'adresse e-mail suivante : caftrad@caftrad.org

IV. CALENDRIER

Publication et diffusion de l'appel à communication	20 novembre 2025
Réception du résumé des propositions d'article (sujet et la problématique proposés) + CV	15 décembre 2025
Réponses aux auteur(e)s dont les propositions sont acceptées	22 décembre 2025
Réception des projets d'articles rédigés dans le respect des normes APA. (7ème édition)	20 janvier 2026
Evaluation aveugle des projets par les pairs	10 février 2026
Retour des projets d'articles aux auteurs pour intégration des commentaires des évaluateurs	10 février 2026
Réception du texte définitif des articles	20 février 2026
Publication de la RAAPI	Mars 2026

V. ORGANES SCIENTIFIQUES DE LA RAAPI

La Revue comprend :

1 Un Comité scientifique restreint

- Excellence Madame la Professeure **Amal EL FALLAH SEGHROUCHNI**, Ministre Déléguée auprès du Chef du Gouvernement Chargée de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration, Présidente du Conseil d'Administration du CAFRAD.
- **Dr. Coffi Dieudonné ASSOUVI**, Directeur général du CAFRAD.
- **Professeur Mohamed HARAKAT**, Professeur émérite de l'Université Mohammed V de Rabat, Maroc.

- **Pr. Moussa EL MALKI**, Coordonnateur du Master Géographie économique et politique de l'Afrique, Université Mohammed V de Rabat, Maroc,
Président du Forum Africain pour le Développement et les Recherches Géographiques et Stratégiques
- **Professeur Nicaise MEDE**,
Professeur titulaire de droit public et de science politique et Président de la Société Ouest Africaine de Finances Publiques (SOAFiP), Bénin.
- **Professeur Ibrahim LY**,
Professeur Titulaire des Universités, Directeur du Laboratoire LERPDES,
Membre du Conseil d'Administration du Centre International de Droit Comparé de l'Environnement (CIDCE), Sénégal.
- **Pr. Jean Baptiste HARELIMANA**, Président de l'Académie africaine de la Pratique du Droit international (AAPDI), Paris, France.

2 Un Directeur de publication

Dr. Coffi Dieudonné ASSOUVI, Directeur général du CAFRAD

3 Un Secrétariat de publication

Madame NEMBOT, Chargée de la Formation et de la Recherche au CAFRAD

Madame Najat YAHICH, Assistante du Directeur général, Coordonnatrice des Activités opérationnelles du CAFRAD.

Pour plus d'informations sur le CAFRAD et/ou sur les précédentes publications, n'hésitez pas à visiter notre site web : www.cafrad.org ou à nous contacter aux coordonnées en bas de page.